

Le 22 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LEXBASE ET LE BARREAU DE PARIS REMPORTE LA 24<sup>ème</sup> EDITION DE LA JURIS'CUP**



LEXBASE est heureux de vous annoncer la victoire de l'un de ses équipages, conduit par le Barreau de Paris, dans la catégorie Grand Surprise lors de la 24<sup>ème</sup> édition de la Juris'Cup !

Après avoir conquis la première place du classement lors de la précédente édition de la Juris'Cup, avec le Barreau de Nantes, LEXBASE est revenu plus déterminé que jamais pour conquérir à nouveau le titre avec deux équipages sous sa bannière : le Barreau de Nantes et le Barreau de Paris !

Grâce à leurs efforts, leur régularité et leur esprit d'équipe, les avocats parisiens, menés par Me Henri de la Motte Rouge à la barre, ont pris la première place de cette Régate, après trois jours de compétition acharnée.

LEXBASE, partenaire historique du Barreau de Nantes, tient également à saluer la performance de son nouvel équipage (12<sup>ème</sup> au classement), pour lequel il s'agissait de la première participation.

La 24<sup>ème</sup> édition de cette Juris'Cup a été une nouvelle fois exceptionnelle. Exceptionnelle par le sérieux de cette compétition mais également par les valeurs sportives qu'elle véhicule dont le bon esprit et la convivialité entre les professionnels du droit restent les maîtres mots.

**A PROPOS DE LEXBASE**

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

**SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR TWITTER ET FACEBOOK :**



**CONTACT PRESSE :**

Fabien Girard de Barros

[fgirard@lexbase.fr](mailto:fgirard@lexbase.fr)

01 44 79 93 01

**LEXBASE**

1 rue Ambroise Thomas- 75009 Paris  
Tel : 01 44 79 93 01 / Fax : 01 44 79 93 11  
[www.presentation.lexbase.fr](http://www.presentation.lexbase.fr)